



# *Mémoire*

## *Consultation publique sur l'agriculture urbaine*

Le présent mémoire est issu de la volonté de 6 organismes de Saint-Laurent de se regrouper de manière informelle pour apporter des recommandations sur le développement de l'agriculture urbaine à Montréal, et particulièrement dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Ces organismes sont les suivants: le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL), le Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être Environnemental (CRABE), la Coopérative Les Serres du Dos Blanc, la démarche de Revitalisation urbaine Intégrée (RUI) Hodge-Place Benoit, l'Érablière Urbaine et InTerreArt.

Du même coup, ces organismes ont senti le besoin de sensibiliser les résidents de Saint-Laurent, de recueillir leur avis et de les informer sur l'agriculture urbaine. Aussi, suite à une soirée d'information publique, nous avons obtenu un certain nombre de recommandations qui sont intégrées dans le présent mémoire.

### ***Organismes communautaires de Saint-Laurent***

***Coordonnées : 514 744 6829 p 27 – rui@cossl.org***

***14/06/2012***

## Sommaire

<i>Partie 1 – Contexte de l’agriculture urbaine à Saint-Laurent</i> .....	3
<i>Historique de l’agriculture à Saint-Laurent</i> .....	3
<i>Portrait de Saint-Laurent</i> .....	4
<i>Qu’en est-il de l’agriculture urbaine à Saint-Laurent aujourd’hui?</i> .....	5
<i>Les jardins communautaires</i> .....	5
<i>Les Jardins Éco-culturels de Saint-Laurent à Place Benoit</i> .....	5
<i>Une future serre sur les terrains du Cegep Saut-Laurent : Les Serres du Dos Blanc</i> .....	6
<i>L’Érablière Urbaine</i> .....	6
<i>L’expertise du CRABE</i> .....	7
<i>Les créations d’InTerreArt</i> .....	7
<i>Des jardins au sein d’entreprises et d’institutions</i> :.....	7
<i>Des jardins et poulaillers des résidents de Saint-Laurent</i> .....	8
<i>Partie 2 – Préoccupations, problématiques et solutions recommandées</i> .....	9
<i>La pertinence de l’agriculture urbaine pour la santé</i> .....	9
<i>Réglementation</i> .....	9
<i>Optimisation et protection des espaces agricoles en ville</i> .....	10
<i>Financement</i> .....	11
<i>Valorisation des arbres et arbustes fruitiers dans les politiques de la Ville</i> .....	12
<i>Partenariat systémique</i> .....	12
<i>Des projets d’aménagement urbain intégré</i> .....	13
<i>Partenariats avec les entreprises</i> .....	14
<i>Diffusion de l’information et identification claire d’interlocuteurs compétents</i> .....	15

## Partie 1 – Contexte de l'agriculture urbaine à Saint-Laurent

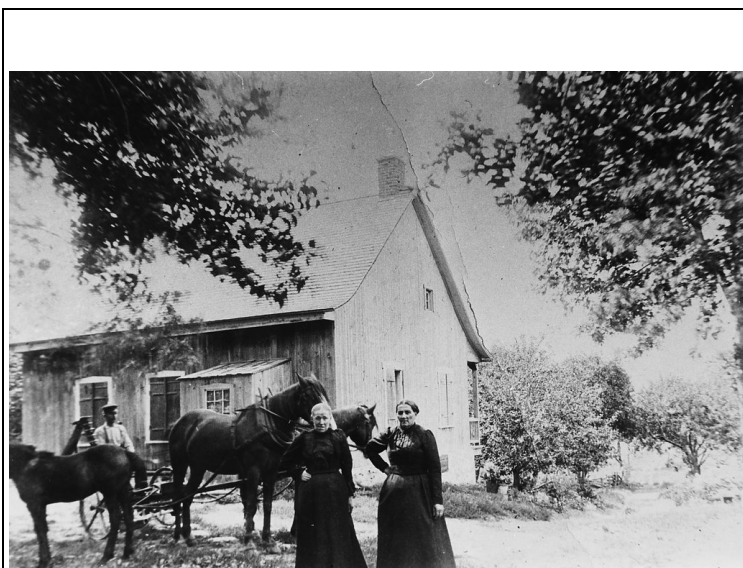
### Historique de l'agriculture à Saint-Laurent

Saint-Laurent s'est développé en village, en 1702, lorsque les propriétaires des terres, les Sulpiciens, ont accordé aux colons des parcelles pour les cultiver. C'est au niveau de la Côte Saint-Laurent et plus tard de la Côte-Vertu<sup>1</sup> que se sont regroupées les plus grandes fermes de Montréal : la ferme St-Aubin, la ferme Leduc... plus loin, la ferme Robert dont la maison de pierre a survécu dans l'actuel quartier Bois-Franc et la ferme Jasmin dont la grande pépinière du même nom témoigne encore aujourd'hui d'un passé enraciné dans l'agriculture.

Les ouvriers qui travaillaient dans les champs étaient surnommés « les dos bancs » par les résidents de la Côte-des-neiges, sur la montagne, qui voyaient leurs confrères de Saint-Laurent travailler aux champs avec des peaux de mouton sur le dos, pendant les saisons intermédiaires. Ce surnom identifie encore les habitants de Saint-Laurent.

À Saint-Laurent, on vendait du blé, de l'avoine, des pommes de terre et du chou. On élevait aussi des porcs et surtout des vaches. Les pères de Sainte-Croix, venus s'installer en 1847 pour développer leur institution, dont est issu le collège Saint-Laurent, cultivaient aussi des terres pour subvenir à leurs besoins.

Saint-Laurent était déjà très prospère, mais la venue du chemin de fer en 1885 à la hauteur du boulevard du Collège et l'obtention du statut de ville en 1893, a ouvert la porte à un développement industriel grandissant et plus tard au développement d'une banlieue. Ces développements ont fini par prendre toute la place de nos grandes terres au milieu des années 1950.



La ferme Saint-Aubin, chemin de la Côte-Vertu, envi. 1900  
Archives de la Ville de Saint-Laurent



Avenue Saint-Mathieu, aujourd'hui boulevard Côte-Vertu, envi. 1900  
Archives de la Ville de Saint-Laurent

<sup>1</sup> Jean-Claude Marsan dans «Montréal en Évolution», 1974, Montréal, Fides - écrivait «Avec le temps la terminologie de la «côte» fut remplacée par celle du «rang»: La côte, ou le rang est donc foncièrement un groupement de terre en roture... ».



Le père Joseph-Célestin Carrier à gauche, dans son jardin d'acclimatation, 1894, Archives des Pères de Sainte-Croix



Station du Collège, Archives de la STM

### ***Portrait de Saint-Laurent***

Le rapport produit le 12 février 2004 dans le cadre du projet du Plan d'action en développement social à Saint-Laurent<sup>2</sup> nous précise que l'arrondissement de Saint-Laurent a le plus haut taux, parmi les 27 arrondissements, d'immigrants sur son territoire avec un taux de 49 % et 38 % d'entre eux faisant partie des minorités visibles. Cette population immigrante est issue de 166 pays en majorité d'origine arabe ou asiatique... « De plus, le taux de la population immigrante récente y est de 10 % (6 % à Montréal), ce qui nécessite un soutien important pour faciliter son intégration. »<sup>3</sup>.

Il est également important de noter qu'un tiers de la population de Saint-Laurent vit sous le seuil de faible revenu.<sup>4</sup> Ainsi, le forum organisé en 2001 par le COSSL « La faim justifie les moyens » a permis de faire la lumière sur les difficultés de la population laurentienne à accéder à des aliments frais, variés et à faible coût, répondant à leurs besoins et leur budget. L'enjeu en sécurité alimentaire est devenu une priorité pour les organismes du milieu.

En outre, l'arrondissement de Saint-Laurent concentre des superficies importantes d'îlots de chaleur dues à la présence des zones industrielles et commerciales constituées de grands stationnements avec une faible couverture végétale. Ces zones représentent environ 70 % du territoire de Saint-Laurent.

---

<sup>2</sup> [www.cossl.org](http://www.cossl.org)

<sup>3</sup> *Ibid*

<sup>4</sup> *Ibid*

## Qu'en est-il de l'agriculture urbaine à Saint-Laurent aujourd'hui?

### Les jardins communautaires

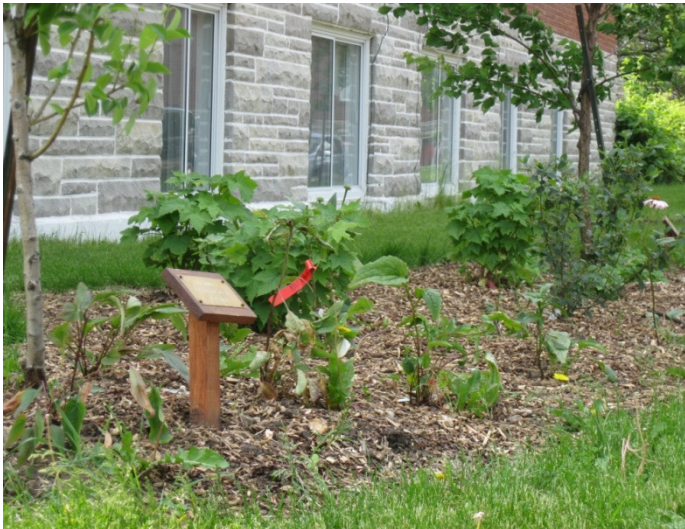
Les jardins communautaires sont gérés par l'arrondissement de Saint-Laurent. Ils sont constitués de 6 parcelles de jardins communautaires regroupant un ensemble de 198 jardinets. Chaque jardinet a une superficie moyenne de 30 m<sup>2</sup>. Malgré qu'ils soient mal identifiés, une cinquantaine de personnes sont sur la liste d'attente.

### Les Jardins Éco-culturels de Saint-Laurent à Place Benoit

Le projet Quartier 21 « cultivons notre quartier » qui a démarré en 2007, a permis à la démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) Hodge-Place Benoit de mettre en œuvre d'importantes actions en agriculture urbaine. Depuis cette date, l'équipe de la RUI a planifié et mis en œuvre 32 jardins communautaires, 1 jardin collectif, un réseau de jardin sur balcon et la plantation d'une forêt nourricière. Cette forêt nourricière comprend la plantation de 24 arbres fruitiers ainsi que des arbustes et vivaces comestibles. Le projet est mis en œuvre par une technicienne et animatrice horticole.

Afin d'assurer le respect et la pérennité des plantations, aujourd'hui nommées Les Jardins Éco-culturels de Saint-Laurent, la mise en œuvre du projet a été faite par les partenaires de la RUI et par les résidents du quartier. En ce sens, elle dispense, lors de chaque action de plantation, des ateliers de jardinage et d'entretien pour les résidents et les jeunes du quartier. En 2011, elle a réalisé un beau projet en partenariat avec Arbres Canada et Ikea, qui lui a permis de démarrer les premiers îlots de la forêt nourricière.

L'ensemble du projet répond à deux enjeux principaux, la lutte contre les îlots de chaleur et la sécurité alimentaire de la population du quartier qui est constituée à 85 % d'immigrants et dont 30 % vivent avec moins de 15 000 \$ par an. Aussi, l'agriculture urbaine est devenue un moyen de sortir les résidents de leur isolement, de créer des liens sociaux, mais également de leur permettre de se nourrir à moindre coût en cultivant leurs propres fruits et légumes frais. L'agriculture urbaine est en enjeu pour la santé des citoyens, la santé morale, physique et alimentaire.





Photos des Jardins Éco-culturels de Saint-Laurent - 2011

### *Une future serre sur les terrains du Cégep Saut-Laurent : Les Serres du Dos Blanc*

Le projet innovateur et intégrateur de la coopérative Les Serres du Dos Blanc, s'inscrit dans le cadre de la démarche de la RUI Hodge-Place Benoit, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, et du programme Quartier 21 issu du plan de développement durable de la Ville de Montréal. Il émane des besoins de la communauté laurentienne et innove par le type de partenariats multisectoriels qui régit sa création, ainsi que par l'application des plus récentes techniques de production et technologies en efficacité énergétique.

Les « Serres du Dos Blanc » est un projet de production biologique qui comprend 11 serres de 250 pi de long sur 25 pi de large et 21 pi de hauteur et d'une superficie totale de 6 000 m<sup>2</sup>. Durant les premières années, la production sera concentrée sur la tomate, le poivron et le basilic. Par la suite la production sera davantage diversifiée. Un bassin de récupération d'eau de pluie permettra de collecter l'eau sur la surface totale des serres et ainsi subvenir à 80 % des besoins en irrigation du complexe. Un composteur en bioréacteur<sup>5</sup> sera installé afin de composter les résidus organiques.

Une serre de recherche et développement, gérée par le CEGEP Saint-Laurent, est intégrée au complexe afin de soutenir et diversifier la production et de l'adapter aux tendances du marché laurentien et montréalais.

Avec les besoins alimentaires de la population grandissante dans les villes du monde (on estime que 70 % de la population mondiale vivra en milieux urbains d'ici 2050), ce projet pilote pourrait devenir le premier complexe montréalais de serres de ce type et ainsi constituer un modèle avant-gardiste pour le développement de projets en agriculture urbaine.

### *L'Érablière Urbaine*

Depuis 8 ans, le parc Beaudet, au cœur du vieux Saint-Laurent, est transformé au printemps, en véritable érablière, de type modèle réduit, avec 30 érables argentés entaillés, un évaporateur sur place et des activités pendant plusieurs jours. L'organisation de l'érablière urbaine permet aux écoles, aux citoyens et visiteurs de Saint-Laurent, de prendre possession

<sup>5</sup> Un bioréacteur est un appareil destiné à convertir des matières d'origine vivante (bio) en d'autres substances comme le méthane, le compost ou en source d'énergie.

d'un lieu public, de voir et valoriser le travail de la nature ainsi que de faire mieux connaître la culture québécoise dans ce milieu très multiculturel.

Initié par un citoyen, Mario Bonenfant, l'évènement est appuyé par l'arrondissement et plusieurs organismes de la communauté: le CRABE, le COSSL, les marchands de Décarie, Bombardier Aéronautique... Et depuis 3 ans elle se développe avec des organismes de l'extérieur de Saint-Laurent comme les Clubs 4H et en particulier la SODER de Rosemont-La-Petite-Patrie. Désormais l'Érablière Urbaine s'étend dans d'autres parcs de la métropole.

### *L'expertise du CRABE*

---

Le Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être Environnemental considère l'agriculture urbaine comme un axe d'intervention prioritaire. Au cours des années il a prodigué de nombreux conseils en jardinage écologique par le biais du programme Éco-quartier et, de concert avec une technicienne horticole, il intervient auprès des citoyens, des écoles et des entreprises.

### *Les créations d'InTerreArt*

---

Le projet a commencé à Saint-Laurent en 1996 sur le terrain de Nicole Fournier, artiste interdisciplinaire et environnementaliste (fondatrice et Directrice d'InTerreArt), et surtout depuis 2005 avec son projet d'art et agriculture urbaine "Live Dining" qui a débuté dans son arrière-cour à Saint-Laurent. Depuis 2007 "Live Dining" a été reconnu à l'international et plus particulièrement à travers le Canada dans le milieu d'art contemporain.

Inspiré du succès du projet "Live Dining", InTerreArt a été fondé en février 2008 pour réaliser et semer une vision interdisciplinaire d'art, rassemblant Art-Communautés-Environnement : Art se définit par pratiques d'art engagées « LifeArt » (inclusive des disciplines en Arts et Sciences & non disciplines, incluant multiples connaissances contemporain et traditionnelles écologiques pour la santé de tous). InTerreArt promeut un Art qui intègre l'éducation par action concrète et ludique et la participation des communautés dans les réalisations en agriculture urbaine intégrée à la flore et la faune pour le développement de biodiversités dans les écosystèmes urbains.

En 2010, InTerreArt a contribué au projet Quartier 21 de la RUI Hodge Place-Benoit par l'organisation de l'œuvre "Live Dining" qui permet de faire le lien entre les jardins et la cuisine.

Depuis 2011, InTerreArt réalise des Ateliers Performance ACE (arts-communautés-environnement), s'engageant avec la communauté de Place Benoit avec le Centre Communautaire Bon Courage et en lien avec les Jardins Éco-culturels de Saint-Laurent.

En 2012, à Saint-Laurent, InTerreArt débute des ateliers éducatifs et artistiques dans le domaine de l'agriculture sur son terrain de flore et faune, lieu de polyagriculture et de permaculture.

InTerreArt réalise également un projet de verdissement et d'agriculture urbaine artistique sur la terrasse du toit de la Maison de la culture Côtes-des-Neiges, ainsi qu'un projet de recherche et création "Wundergarten" sur le terrasse de l'université de Concordia, Département de Communication Intermedia à Notre-Dame-De-Grâce.

### *Des jardins au sein d'entreprises et d'institutions :*

---

- Depuis 2011, le Groupe ALDO, entreprise privée, aménage tous les printemps un jardin communautaire sur son terrain, mettant 30 lots individuels à la disposition de ses employés. Chaque jardin est cultivé en équipe, ce qui permet la participation de 60 employés.



Jardins d'ALDO - 2011

■ Plusieurs écoles de Saint-Laurent ont développé et développent des projets de jardins et d'aménagements paysagers comestibles au sein de leur établissement. Il s'agit notamment des écoles primaires de Katimavik, Parkdale, Gardenvue et de l'école alternative Jonathan.

● L'Office municipal d'habitation de Montréal soutient et incite ses locataires à aménager des jardins collectifs grâce à des prix de reconnaissance du plus beau jardin et par le Club Fleurs et Jardins. Par exemple, au 1420 rue Elizabeth, les résidents jardinent en avant des stationnements sur les espaces verts collectifs. Au sein de ce complexe résidentiel, environ quatre jardins collectifs ont été aménagés. Pour autant, un certain nombre de résidents voudrait avoir une parcelle de terre cultivable mais la place manque. Le besoin est là!



### *Des jardins et poulaillers des résidents de Saint-Laurent*

La proportion des maisons individuelles est d'environ 25% de l'ensemble des logements à Saint-Laurent (Statistique Canada 2006), ce qui représente un potentiel de 8 000 maisons avec jardins.

De plus, un certain nombre de résidents avaient aménagé des poulaillers dans leur cour arrière.



### La pertinence de l'agriculture urbaine pour la santé

L'agriculture urbaine ramène l'importance de la qualité des aliments pour bien se nourrir dans l'esprit des gens. En effet, le fait que la production soit de plus en plus éloignée de notre assiette, il est parfois difficile de faire le lien entre notre santé et la façon dont les aliments sont produits. Une laitue produite dans un jardin communautaire de Montréal est souvent plus petite que celle que nous retrouvons dans une épicerie à grande surface. Que mettent-ils donc dans leurs sols pour produire de si gros et beaux légumes? La réponse pourrait nous laisser perplexe.

La vraie valeur des aliments nous échappe aussi. Ainsi, le prix d'un poivron venant du Mexique n'est pas tellement moindre que celui que nous pouvons produire nous même sur notre balcon. Certes, il faut y mettre un certain effort, mais cet effort, en plus d'être souvent agréable et apaisant, nous porte à respecter l'aliment qui se retrouve dans notre assiette et diminue du même coup le gaspillage.

L'agriculture urbaine, ou « citoyenne », nous permet donc de produire des fruits et légumes de qualité qui sont bons pour notre santé. Elle ouvre la porte à la diversité qui fait de plus en plus défaut sur les tablettes d'épiciers avec l'agriculture industrielle, qui privilégie un nombre restreint d'espèces végétales. Cette concentration d'espèces, qui parfois a comme chef de file les aliments modifiés génétiquement (OGM), nuit à la biodiversité et met en danger notre santé future. L'agriculture urbaine est une activité très porteuse pour faire comprendre cet enjeu aux citoyens.

### Recommandations :

- Rendre l'agriculture urbaine facile pour les citoyens et l'utiliser pour enseigner l'importance d'une agriculture diversifiée pour la santé de la biodiversité et la nôtre.
- Légiférer sur la présence d'OGM dans les jardins communautaires.

### Réglementation

Le 14 juillet 1966, le conseil exécutif de la ville de Montréal, présidé par le maire Jean Drapeau, décida d'interdire la tuerie, l'abattage, l'élevage, l'engraissement, la garde ou la vente de volaille et de gibier sur son territoire. En 2011, un règlement de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie autorise les organismes communautaires à entretenir un poulailler de 5 poules maximum à des fins éducatives. Aucune dérogation au règlement de 1966 n'a été faite sur le territoire de Saint-Laurent.

La production des arbres fruitiers ainsi que la production agricole dans certains jardins communautaires ne sont pas valorisées. Des fruits et légumes restent sur place et pourrissent.

Il existe plusieurs espaces vacants, laissés en friche, ou des stationnements non utilisés ou sous-utilisés par les propriétaires tant privés que publics, alors qu'il manque d'espaces de jardinage. Par ailleurs, concernant les jardins existants, les jardiniers craignent de se faire exproprier au profit des promoteurs immobiliers.

Les délais d'attente pour obtenir un jardinet dans les jardins communautaires sont relativement longs.

S'il n'existe aucune réglementation interdisant la production végétale en ville, la vente des produits cultivés privés et communautaires est tout de même interdite.

La minéralisation des terrains favorise les inondations telles que celle du mardi 29 mai 2012 au centre-ville de Montréal. Les espaces en friche sont disgracieux et non exploités. Si des terrains agricoles sont encore protégés dans l'ouest de la ville de Montréal dans les zones périurbaines, il n'existe pas de zonage agricole en milieu densément peuplé.

### Recommandations :

- Par une loi, permettre l'élevage des animaux de basse-cour et réglementer leur abattage et le contrôle sanitaire en délivrant des permis d'élevage et d'abattage.
- Favoriser le développement d'un secteur agricole commercial en réglementant la vente des produits agricoles urbains et en mettant en place un zonage agricole commercial.
- Permettre aux agriculteurs urbains privés (les citoyens et organismes communautaires) de vendre leurs productions agricoles et leur permettre, par exemple, d'engendrer un revenu de 20 000 \$ au plus comme dans le cas de l'Illinois.
- Légiférer dans le but de permettre l'utilisation temporaire par les groupes, d'espaces en friche ou sous-utilisés, en offrant des avantages fiscaux aux propriétaires qui autorisent l'utilisation de ces espaces et en parallèle, pénaliser les propriétaires qui laissent à l'abandon leur terrain (facilité dans l'obtention d'un permis de construire, etc.).
- Créer un zonage propre à l'agriculture urbaine afin de protéger les espaces agricoles urbains.

### *Optimisation et protection des espaces agricoles en ville*

D'énormes espaces restent inutilisés à Montréal et pourraient être utilisés pour l'agriculture urbaine : toits, parcs publics, friches délaissées...

Face aux défis de la consommation locale, de la sécurité alimentaire et des îlots de chaleur, il est bon de se demander comment réoccuper ces espaces pour une activité d'agriculture urbaine bénéfique sur ces trois points.

En outre, comme indiqué aux autres chapitres, la protection des espaces agricoles actuels est fragile.

### Recommandations :

- Identifier les espaces disponibles et vérifier les possibilités de culture.

Une étude sur la surface ainsi que la capacité des toits à accueillir ces activités pourrait être un premier élément de ce travail de recensement et d'évaluation. Prenons un exemple : les Fermes Lufa possèdent une serre sur un toit du marché central d'une taille de 31 000 pieds carrés et nourrissent environ 2000 personnes. Cette équation est-elle reproductible ?

Il en est ainsi pour les friches urbaines (publiques ou privées). Un travail d'identification de ces espaces (cartographie, recensement) puis d'évaluation des possibilités offertes pourraient permettre de voir émerger de grands espaces disponibles pour l'application des nombreuses formes d'agriculture urbaine (jardins communautaires, jardins collectifs, fermes urbaines, culture hors sol...).

Enfin, une évaluation sur la possibilité d'augmenter les espaces dédiés à l'agriculture urbaine dans les parcs publics pourrait être lancée. Il peut être intéressant de se pencher sur la question de la destination de ces parcs. Par exemple, quelle surface des parcs publics doit être dédiée aux infrastructures sportives, à l'agriculture, à des aménagements esthétiques? Il peut également être intéressant de réfléchir à la combinaison d'aménagements esthétiques et productifs (en terme alimentaire). Pourquoi ne pas faire pousser des produits comestibles tout en conservant une vocation esthétique des lieux ?

- Suite à ce travail d'identification, diverses mesures peuvent être entreprises afin d'optimiser l'espace pour l'agriculture urbaine, qu'elle soit issue de la réglementation (voir chapitre réglementation) ou d'incitations financières (voir chapitre financement).
- Afin de protéger les espaces existants, la municipalité pourrait procéder au rachat de terrains vacants pour les transformer en espaces agricoles et les confier à des collectifs, groupements de citoyens, OBNL, coopératives qui en assureront la préservation.

Dans tous les cas, la volonté et la détermination des pouvoirs publics restent nécessaires et incontournables.

## Financement

Le financement des activités d'agriculture urbaine reste un important défi pour les groupes qui s'y adonnent. Il n'existe pas de financement spécifique pour l'agriculture urbaine. Les organismes font appel aux sources existantes de subventions qui sont souvent liées à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté, aux activités de verdissement et/ou à la santé et sécurité sociale.

Certains bailleurs de fonds abandonnent les activités des marchés saisonniers alors que ces espaces devraient être un tremplin pour le développement d'une activité agricole urbaine commerciale.

Il existe une méconnaissance des caractéristiques particulières des projets de production agricole urbaine commerciale, due principalement à un manque de précédent et d'indicateurs valables.

L'agriculture urbaine a besoin de projets novateurs et audacieux pour qu'elle puisse se développer à Montréal. Aussi les entreprises d'économie sociale représentent une structure capable de développer des projets novateurs. Cependant le financement de ce type d'entreprises est particulièrement difficile sinon quasi inexistant à Saint-Laurent. Ces entreprises, en démarrage, sont pénalisées par rapport aux autres entreprises du même type à Montréal.

Pour finir, les entreprises qui veulent développer des projets agricoles ou qui sont sollicitées par les organismes communautaires pour créer de nouveaux espaces, ne sont pas incitées financièrement à maintenir et/ou réaliser ce type de projet.

## Recommandations :

- Soutenir financièrement, en partenariat avec les deux autres paliers gouvernementaux, les activités de production agricole urbaine par la création d'un fonds dédié à l'agriculture urbaine.
- Accorder des avantages financiers aux entreprises qui créent des jardins communautaires et/ou des aménagements comestibles pour leurs employés tels que chez Aldo (subvention...)
- Accroître cet avantage lorsque les entreprises rétrécissent leurs espaces de stationnement au profit des potagers.
- Favoriser le développement d'un réseau de microfinancement en agriculture urbaine destiné aux secteurs informels de l'économie. Il s'agirait, par exemple, de pouvoir financer des petites entités ou des personnes qui voudront produire dans leurs cours arrière ou dans le stationnement du voisin, etc.)
- Outiller le CLD centre-ouest afin qu'il puisse se doter de fonds pour le financement d'entreprises d'économie sociale à la hauteur des sommes octroyées aux CDEC.

## Valorisation des arbres et arbustes fruitiers dans les politiques de la Ville

Plusieurs programmes de verdissement, tels qu'« Un enfant, un arbre », « Révélez votre nature » et « Plan de foresterie urbaine », voient le jour dans les politiques de la ville. Tous ces plans permettent d'améliorer la qualité de vie des citoyens, car l'ajout d'arbres dans une ville permet de purifier l'air, créer de l'ombre et diminuer la température en été.

Depuis quelques années, l'arrondissement veut accroître sa biodiversité en implantant différentes espèces d'arbre, ce qui permet de diminuer les attaques d'insectes ou maladies nuisibles. Malgré l'importance que prend l'arbre dans les politiques de la ville, aucune ne fait référence aux arbres fruitiers et très peu aux arbres à noix.

### Recommandations :

- Les arbres fruitiers apportent de nouveaux éléments aux aménagements urbains : les fruits sont comestibles ce qui permet de soutenir la sécurité alimentaire, de diversifier les espèces et assurer une plus grande résilience. La plantation de pommiers, cerisiers, poiriers, pêchers, pruniers, abricotiers et autres, dans les parcs et grands espaces, permettrait aux citoyens de profiter des bons fruits ayant poussé dans leur quartier. L'alimentation locale à son meilleur. On pourrait également y retrouver les plantes indigènes comestibles telles que l'amélanchier, l'hamamélis, le bleuet, le noisetier, le sureau afin de faire connaître aux citoyens les végétaux d'ici. On pourrait aussi retrouver des arbustes comestibles comme les gadelliers, les groseilliers, le cassissier dans les aménagements de verdissement de la ville.
- Il est vrai que certains arbres fruitiers nécessitent plus d'entretien que les arbres de verdissement, mais cela est minime si les mesures pour les planter sont adéquates (exemple : leur espacement). Pour améliorer les conditions de vie de ces arbres, on peut mettre à leur pied des vivaces ou arbustes comestibles afin de créer un système sain de biodiversité. Ce concept est nommé « Forêt Nourricière en îlots »<sup>6</sup>. Ainsi, des liens entre les végétaux se formeront pour accroître la résistance aux maladies et aux insectes. Une taille est parfois nécessaire pour que les arbres fruitiers puissent produire de beaux fruits pour les citoyens.
- Pour la récolte des fruits et pour éviter le gaspillage, des organismes comme « Les Fruits Défendus », pourraient venir les cueillir pour ensuite les redistribuer à des organismes en sécurité alimentaire ou dans des écoles afin de faire découvrir les produits locaux. En effet, l'organisme « Les Fruits Défendus » de Montréal propose aux propriétaires d'arbres fruitiers de récolter leurs fruits pour ensuite les partager entre eux. Pour sa première année, en 2011, l'organisme a récolté 122 kilos de fruits, et il en a donné un tiers à Santropol Roulant pour leur popote roulante. Ce type de projet est également mis en œuvre à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, à Toronto où 800 bénévoles de Not far from the tree ramassent entre autres fruits des abricots, et à Edmonton avec le projet Ofer (Operation Fruit Rescue Edmonton).
- Des ateliers sur l'entretien des arbres fruitiers et sur la récolte des fruits pourraient être proposés aux citoyens adultes et aux enfants, ainsi que des ateliers de formation. L'agriculture urbaine devient un vecteur d'éducation populaire sur les différents modes d'alimentation.
- Inclure une section Arbre fruitier dans la politique de l'arbre de Montréal.

## Partenariat systémique

Actuellement les organismes qui travaillent en agriculture urbaine ne sont pas très visibles. Ce sont souvent de petits organismes communautaires avec peu de poids politique et peu de capacités financières. Ils ont des difficultés à faire valoir leur(s) projet(s) d'agriculture urbaine auprès des institutions et bailleurs de fonds.

<sup>6</sup> *Edible Forest Garden de Dave Jacke ; Creating forest garden de Martin Crawford*

De plus il n'existe pas un réseau structuré et organisé permettant d'assurer les échanges entre les différents groupes et les formations des intervenants et coordonnateurs.

Pour finir, il n'existe pas de politique en agriculture urbaine qui permettrait de développer une vision commune globale à travers un système fonctionnel transversal et non en silo.

### Recommandations :

- Mettre sur pied une table en agriculture urbaine comprenant notamment des élus, institutionnels, bailleurs de fonds et les organismes qui travaillent sur le terrain.
- Que cette table ait les moyens d'agir pour soutenir des projets d'agriculture urbaine, qu'elle puisse permettre la réalisation de projets intégrés avec différents partenaires, organiser des formations et des échanges d'information.
- La table constituerait un lieu unique, visible et organisé en Agriculture urbaine pour tous.

Cette table pourrait être issue de celle de Nourrir Montréal qui n'est plus active actuellement.

Au delà d'un simple partenariat, un partenariat systémique permettrait de regrouper des élus, organismes, institutions et entreprises sous une vision globale et convergente de l'agriculture urbaine qui intégrerait ses différentes composantes et disciplines reliées. Ce partenariat développerait une approche interactive entre les partenaires issus de milieux et d'expertises différents.

### *Des projets d'aménagement urbain intégré*

Certains aménagements conduisent à augmenter les îlots de chaleur à Montréal. En outre, la réalisation de ces projets conduit à la construction de nombreux logements et donc une augmentation de la population à Montréal, en particulier à Saint-Laurent. Dans un contexte de développement durable et de sécurité alimentaire, l'intégration d'espaces agricoles dans ces projets s'avère être une solution.

De plus, les jardins qu'ils soient communautaires ou collectifs, ont des difficultés à se développer ou à se maintenir, car ils ne sont pas protégés par la réglementation et l'intégration de nouveaux espaces agricoles n'est pas spécialement prévue.

### Recommandation :

- Aussi, afin à la fois de lutter contre les îlots de chaleur, de répondre aux problèmes croissants de sécurité alimentaire, de développer des liens sociaux dans les quartiers et de réduire les circuits d'approvisionnement en fruits et légumes « frais », nous recommandons que la dimension agricole puisse être prise en compte dans les aménagements urbains futurs. Cela permettrait à ceux-ci d'être durables et intégrés à différents facteurs de développement de la société. L'agriculture urbaine peut donc être vue comme une partie intégrante du développement des quartiers.

Le fait de prévoir en amont l'aménagement de ces espaces agricoles contribue à leur mise en valeur, leur protection et le fait qu'ils puissent s'implanter légitimement dans des sols non contaminés, ou prévoir des aménagements en bacs ou hors sol pour des sols analysés comme étant contaminés.

Le cadre des projets d'aménagement urbain inciterait également les promoteurs à intégrer l'agriculture urbaine dans leurs projets immobiliers.

L'agriculture contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et de leur environnement, cette qualité serait ainsi intégrée à une densification urbaine où des espaces verts productifs et multifonctionnels seraient aménagés.

## Partenariats avec les entreprises

Saint-Laurent a un riche passé agricole et possède aujourd'hui le plus grand parc industriel du Québec qui s'est développé sur lesdites terres.

Alors que l'agriculture urbaine est en train de devenir un facteur important de développement des villes denses, le rôle des nombreux citoyens corporatifs dans ce domaine est crucial.

### LES ENTREPRISES : UN TERREAU FERTILE

Les chefs d'entreprise voient de plus en plus l'importance de faire connaître leur côté vert.

Il ne s'agit plus seulement de se conformer aux exigences de la réglementation mais également de montrer les efforts déployés à améliorer leur empreinte environnementale. À ce sujet, voir l'exemple significatif de la reconnaissance du « PDG Vert de l'année » (Journal des Affaires)<sup>7</sup> !

Des entreprises répondent déjà à l'appel lorsqu'il s'agit de s'impliquer avec des organismes laurentiens dans le but de réaliser des projets de verdissement en y mettant du temps et de l'argent. Dans ce cas, leur orientation « verte » devient aussi importante que leur orientation qualité, client ou sociale.

*Verdir pour embellir c'est bien, verdir pour rafraîchir c'est mieux, verdir pour nourrir c'est aller au cœur des besoins fondamentaux.*

### QU'EST-CE QUE CELA ME RAPPORTE?

Aussi noble que puisse être la cause environnementale, les gens d'affaires doivent tout de même y trouver leur compte! « What's in it for me ? » (Où y trouverais-je mon compte ?).

Il est déjà démontré que produire soi-même ou en groupe ses fruits et légumes avait des avantages de coût, de fraîcheur et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Comme l'industrialisation de Saint-Laurent a transformé les vastes terres agricoles en terrains asphaltés et en toitures bitumées, le défi est de reconquérir ces espaces sans affecter la mission de l'entreprise.

Toutes ces toitures qui, présentement, ne servent qu'à capter des eaux de pluie et des rayons solaires contribueraient, une fois végétalisées, à rafraîchir l'intérieur des mêmes bâtiments, à réduire les îlots de chaleur et le débit des égouts pluviaux, tout en nourrissant la population.

Les entreprises pourront accepter de mettre à disposition leur toit pour l'agriculture en contre partie d'un revenu de location et/ou de vente des produits.

### **Recommandation :**

- Faciliter les projets d'agriculture sur les toits, que ce soit d'un point de vue réglementaire, fiscal ou financier, afin d'inciter les entreprises à réaliser ce type de projet malgré le coût important des travaux de renforcement de la structure du toit.
- Encourager l'aménagement temporaire de bacs de jardinage sur des espaces de stationnement sous-utilisés, exemple des grands centres commerciaux ou les nappes de stationnement des entreprises du parc industriel.

*Hier des dos blancs, aujourd'hui des toits noirs, demain des toits verts nourriciers !*

---

<sup>7</sup> Lesaffaires.com. 23-02-2012

## Diffusion de l'information et identification claire d'interlocuteurs compétents

Lorsqu'on recherche des informations sur le jardinage communautaire à Saint-Laurent, on n'a de la difficulté à identifier l'interlocuteur. Les citoyens sont généralement référés à l'aréna, car le service des parcs a ses bureaux à l'aréna. Les personnes pensent être mal dirigées et n'osent plus continuer leur démarche.

Les jardins communautaires sont mal identifiés et laissent croire à un caractère privé des utilisations.

En outre, lorsque les citoyens cherchent de l'information pratique sur le jardinage, ils sont mêlés par les nombreux sites qui existent sur le web.

Pour finir, il n'existe pas d'interlocuteur direct à la Ville de Montréal sur la question de l'agriculture urbaine. Les jardins communautaires sont restreints à la simple fonction de loisirs alors qu'il existe une multitude de fonctions liées à cette activité, selon Fabien Wegmueller, Étudiant maîtrise en sc. de l'environnement Institut des sciences de l'environnement Université du Québec à Montréal, et Éric Duchemin, professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement et membre du Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable de l'UQAM, le CRAPAUD,<sup>8</sup>. À titre d'exemple, les arbres plantés par la Direction des parcs sont proches des espaces de jardinage et rendent ainsi ces espaces improductifs. Il manque une vision intégrée des activités proposées par la Ville.

### Recommandations :

- Créer une section « agriculture urbaine » sur le site internet de la Ville qui permettrait d'identifier les jardins collectifs, les jardins communautaires et toute autre activité d'agriculture urbaine à caractère collectif avec les modes de participation.
- Faire la promotion des sites internet diffusant la bonne information et la plus pertinente.
- Vu l'ampleur de l'activité agricole urbaine, et afin de permettre sa réussite et intégrer ses diverses fonctions, créer un poste de responsable sur ce dossier à la Ville qui ferait l'interface avec les organismes et les citoyens, il aurait un vis-à-vis dans chacun des arrondissements de la ville de Montréal, et serait chapeauté par une instance décisionnelle.



<sup>8</sup> Fabien Wegmuller et Eric Duchemin, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 25 septembre 2010, Consulté le 06 juin 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/10445> ; DOI : 10.4000/vertigo.10445